

L'étendard

Prieuré Saint-Louis - Fraternité Saint-Pie X
25 rue François Bruneau 44000 Nantes
☎ 02 40 29 48 70 @ 44p.nantes@fssp.x.fr

de saint Louis

fssp44.com

Prêtres disponibles sur rdv



L'esprit du Carême (suite)

Mgr Harscouët explique ensuite toute la progression spirituelle que la Sainte Eglise, en éducatrice zélée de nos âmes, veut nous voir accomplir durant le Carême.

Ce sont d'abord les rappels salutaires des quatre premiers jours : la mort, châtement du péché, par l'imposition des cendres, et les principales œuvres du carême : la prière le jeudi, le jeûne et l'aumône le vendredi, le courage et la confiance pour persévérer, le samedi.

Nous entrons ensuite dans la **première semaine**, où l'Eglise nous place en face de Dieu et de nos destinées. Le Seigneur requiert d'abord notre **bonne volonté**, en nous exhortant à **supprimer les obstacles à la conversion, surtout l'égoïsme et l'attachement à la volonté propre**, auxquels il faut renoncer pour se mettre sous la houlette du Bon Pasteur.

Puis vient la **deuxième semaine**, celle de l'**humilité, véritable fondement de toute la vie chrétienne**. De nombreux exemples d'humilité nous sont montrés au cours des messes (le prophète Daniel, la veuve de Sarepta, Mardochee, le pauvre Lazare de la parabole du mauvais riche, l'enfant prodigue). Au centre de cette semaine, le tableau de l'enfer, auquel aboutit l'endurcissement dans le mal et l'impénitence finale, complète les enseignements de cette semaine, la plus austère sans doute des semaines de carême.

La **troisième semaine est celle de la vie chrétienne**. L'Eglise met bien en évidence notre situation en face du salut, **notre état de rachetés, de chrétiens, enfants de Dieu et de l'Eglise**. Notre religion est une **religion filiale**, comme celle du Christ : nous avons un Père au Ciel ! Nous sont rappelés les moyens principaux institués par Jésus pour nous sauver : l'Eglise, les sacrements de baptême et de pénitence, le sacrifice et la croix, source des grâces.

La **quatrième semaine** peut s'intituler : **la vie chrétienne, ses joies et ses consolations**. Elle débute par le **dimanche de laetare**, celui de la mi-carême : ornements roses, fleurs sur l'autel. Durant cette semaine, nous sommes invités à **nous réjouir avec l'Eglise de ce qui fait sa joie** : les baptisés fidèles à leurs devoirs, ceux qui, égarés, reviennent vers elle par la pénitence, les âmes qui se convertissent et seront baptisées à Pâques : mercredi est celui du « *grand scrutin* » : y était publiée autrefois la liste des adultes admis au baptême à Pâques : leur étaient alors remis le Symbole des Apôtres, les Evangiles et le Pater, rites qui nous rappellent que tout chrétien doit être un **croquant** qui doit professer le Credo, un **pratiquant** devant mettre en pratique les leçons des Evangiles, et un **prieant** qui doit être fidèle à ses prières chaque jour. Cette semaine se termine par le rappel de quatre résurrections, jeudi et vendredi, figures de la Résurrection de Notre Seigneur, et de sa victoire définitive sur la mort, le démon et le péché. (A suivre)

« Notes sur les messes du Carême » de Mgr Harscouët (1874-1954), Evêque de Chartres et grand liturgiste

Mars - avril 2025	Prieuré Saint-Louis - Église Saint-Émilien		
Dimanche 30 4 ^{ème} de Carême 1 ^{ère} classe, rose	8h30	Messe basse	ab. France
	10h30	Messe chantée <i>Pas de vêpres ni salut</i>	ab. de Clausonne
	18h30	Messe basse	ab. Hachette
Lundi 31 de la férie 3 ^{ème} classe, violet	7h15	Messe basse	ab. France
	11h15	Messe basse	ab. de Clausonne
	17h30	Permanence, confessions	ab. Delestre
	18h30	Messe basse <i>18h00 chapelet</i>	
Mardi 1 ^{er} de la férie 3 ^{ème} classe, violet	7h15	Messe basse	ab. France
	11h15	Messe basse	ab. Delestre
	17h30	Permanence, confessions	ab. Hachette
	18h30	Messe basse <i>18h00 chapelet</i>	
Mercredi 2 de la férie 3 ^{ème} classe, violet <i>St François de Paule</i>	7h15	Messe basse	ab. de Clausonne
	17h30	Permanence, confessions	ab. France
	18h30	Messe basse <i>18h00 chapelet</i>	
	14h30 à 15h30 : Catéchisme pour les enfants (5 ans - 11 ans) 19h20 : Conférence <i>explication de la Sainte Messe</i> : ab. de Clausonne		
Jeudi 3 de la férie 3 ^{ème} classe, violet	7h15	Messe basse	ab. France
	11h15	Messe basse	ab. Hachette
	17h30	Permanence, confessions	ab. de Clausonne
	18h30	Messe basse <i>18h00 chapelet</i>	
Vendredi 4 de la férie 3 ^{ème} classe, violet <i>St Isidore</i> 1 ^{er} du mois	7h15	Messe basse	ab. Hachette
	11h15	Messe basse	ab. Delestre
	17h30	Permanence, confessions	ab. de Clausonne
	17h45	Chemin de croix	ab. Delestre
	18h30	Messe basse	ab. de Clausonne
Adoration du Très Saint Sacrement de 19h15 à 20h30			
Samedi 5 de la férie 3 ^{ème} classe, violet <i>St Vincent Ferrier</i> 1 ^{er} du mois	7h15	Messe basse	ab. Hachette
	17h30	Permanence, confessions	ab. de Clausonne
	18h30	Messe basse <i>18h00 chapelet</i> <i>méditation après la messe</i>	ab. France
Dimanche 6 de la passion 1 ^{ère} classe, violet	8h30	Messe basse	ab. Ravilly
	10h30	Messe chantée	ab. France
	17h30	Vêpres et Salut	ab. France
	18h30	Messe basse	ab. Hachette

• **Ce dimanche**, après la messe de 10h30, Croisade Eucharistique.

• **Mercredi 2 avril** 19h20 : Conférence de M. l'abbé de Clausonne : *Explication de la Sainte Messe*.

• **Vendredi 4 avril : Heure Sainte** de 19h15 à 20h30, comme tous les 1^{ers} vendredis du mois.

• **Samedi 5 avril** à 14h00 : Chemin de Croix paroissial au Calvaire de Pontchâteau.

• **Lundi 7 avril**, à 19h30 : Conférence ouverte à tous sur *Le Saint Suaire*, par M. Ribeau.

• **Dimanche 13 avril** : bénédiction des **Rameaux à 9h45**. Merci d'apporter **des rameaux (buis, olivier, romarin...)**. Si chaque famille qui en a en apportait une

caisse, nous aurons la quantité suffisante. Parking de l'église ouvert à partir de 9h15.

• **Lundi 14 avril**, au Prieuré de 12h à 18h, dans le cadre de l'**Adoration perpétuelle**, le Saint Sacrement sera exposé toute la journée. Veuillez vous inscrire sur le tableau.

• **Mardi 15 avril**, nous sollicitons l'aide de volontaires pour le **nettoyage d'objets liturgiques** de l'église St Emilien, **à partir de 9h00**. Merci de vous inscrire auprès du Frère Jean-Pierre (par mail ou par téléphone).

• Jeu. 17, ven. 18, sam. 19 avril : **Triduum sacré** (offices solennels de la Semaine Sainte)

Le jour de Pâques, 20 avril, il n'y aura pas de messe à 18h30.